

Du changement pour la signalétique



Du changement pour la signalétique

La nouvelle réglementation en matière de panneaux publicitaires applicable depuis juillet dernier a poussé la municipalité à s'engager dans la démarche, notamment sur les panneaux de Signalisation d'Information Locale.

Ces derniers ont pour rôle d'informer, guider et orienter les usagers de la route sur différents équipements présents dans la ville, les services et activités de proximité utiles pour leur déplacement.

La municipalité s'est engagée en concertation avec l'association des commerçants ACAA à établir une règle équilibrée, respectant les principes et préconisations en la matière pour fixer les conditions d'obtention, d'utilisation et d'implantation des panneaux.

Les panneaux présents sur notre commune vont être remplacés. La signalétique d'information locale va être absente pendant quelques mois. Elus, association et services municipaux travaillent pour que ce délai soit le plus court possible.